France

Secrétaire général de l'Union des femmes de France.

Par lettre en date du 18 juillet, Mme Saint-René Taillandier, présidente générale de l'Union des femmes de France, a fait connaître au président du Comité international de la Croix-Rouge qu'elle avait accepté la démission que M. Georges Remyon lui avait offerte, pour raisons de santé, de ses fonctions de secrétaire général de l'Union des femmes de France, et qu'elle avait fait appel, pour lui succéder, au général Boy, dont la nomination a été ratifiée par le Conseil d'administration le 7 juillet 1939.

Grande-Bretagne

"Geneva Convention Act 1936".

relatif à l'application, dans la Rhodésie du Sud, de l'article 28 de la Convention internationale pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne, signée à Genève le 27 juillet 1929 [1].

Préambule. — Considérant que Sa Majesté a ratifié une Convention internationale pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne, signée en son nom, à Genève, le 27 juillet 1929, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord et toutes les parties de l'Empire britannique qui ne font pas individuellement partie de la Société des Nations ;

Considérant que cette convention s'applique à la colonie (de la Rhodésie du Sud) et qu'elle est entrée en vigueur le 23 décembre 1931 ;

Considérant qu'afin d'assurer l'application de l'article 28 de ladite convention et de remplir son objet, il est opportun d'apporter à la loi les amendements prévus au présent décret,

[1] Traduction.